

CONGÉ PATERNITÉ / CO-PARENT : DES ARGUMENTS ÉCONOMIQUES FAVORABLES À L'ALLONGEMENT

L'association Parents & Féministes constate que des arguments économiques sont souvent opposés à l'allongement du congé paternité/co-parent. Nous nous sommes donc prêté.es à l'analyse et -surprise !-, même les éléments économiques sont en faveur de l'allongement.

- **Les bénéfices supplantent les coûts** : s'il est relativement simple de calculer le coût annuel d'un allongement du congé paternité pris en charge par la sécurité sociale (cf. rapport de l'IGAS en 2018), il est plus complexe de calculer les bénéfices (ou les coûts évités) pour les individus, l'économie et les entreprises. Pourtant, **ces bénéfices sont étayés scientifiquement, comme le montre le rapport des 1000 jours**. Qui plus est, ces bénéfices économiques supplantent largement les coûts.
- **Un impact positif sur le taux d'emploi des femmes** : Aujourd'hui, **dans l'écrasante majorité des cas, ce sont les femmes qui s'occupent des enfants dans leurs premières années de vie** : 96% des congés parentaux sont pris par des femmes, le congé maternité dure 16 semaines contre 11 jours pour les hommes. Cette inégalité de fait désavantage les femmes sur le marché de l'emploi et en termes de salaire, les poussant à se retirer plus facilement et plus durablement du marché de l'emploi. Le taux d'emploi des femmes (67,6% en 2016 pour les femmes de 16 à 64 ans d'après l'INSEE) est encore de près de 8 points de pourcentage inférieur à celui des hommes (75,4%).
- **Un impact positif sur le niveau de revenus des femmes, la consommation et les cotisations sociales** : Augmenter le taux d'emploi des femmes reviendrait, toutes choses égales par ailleurs, à **augmenter les revenus de la population, la consommation et à augmenter les cotisations versées à la sécurité sociale** (qui pourraient d'ailleurs largement compenser le coût d'un congé paternité allongé), et d'une manière générale à **libérer les énergies des femmes**, par le salariat ou l'entrepreneuriat.
- **Un impact positif sur la natalité et la croissance** : Pour celles et ceux qui souhaitent une politique nataliste, rappelons que l'allongement du congé co-parent est une mesure favorable à la natalité et à la croissance économique. **Depuis 2015, le taux de fécondité de la France est passé sous le seuil de 2 enfants par femme (INSEE)** qui permet de garantir le renouvellement des générations, et constitue un vecteur essentiel de croissance économique. Les mesures d'aide à la parentalité, dont un congé paternité / co-parent allongé, soutiendraient la natalité et donc la croissance économique.
- **Un baisse des coûts en termes de santé** : Les femmes se retrouvent très rapidement livrées à elles-mêmes après la naissance d'un enfant, ce qui engendre une série de troubles dont la dépression du post-partum. Le rapport des 1000 jours estime entre 10 et 15% le pourcentage de femmes en dépression post-partum (soit entre 80 000 et 120 000 femmes par an pour environ 800 000 naissances par an). **La présence du père ou du co-parent pourrait réduire ce taux et le coût pour la société et le système de santé**.
- **Un impact positif pour les entreprises** : Dans un contexte où l'entreprise n'est plus vue uniquement comme un centre de profit, ni par les chefs-fes d'entreprise ni par les collaborateurs-rices, mais comme un acteur de l'écosystème économique et social (avec notamment le développement de la RSE ou du rôle sociétal de l'entreprise consacré dans la loi PACTE), **l'intégration de la parentalité dans les carrières constitue un facteur important d'attractivité pour les entreprises**. En outre, la prise en compte de la parentalité par l'entreprise limitera un turn over coûteux en renforçant l'attachement des salarié.es à leur entreprise. De plus, si France figure parmi les pays dont la productivité horaire est la plus élevée du monde (devant l'Allemagne et au même niveau que les Etats-Unis, source OCDE), c'est en bonne partie en raison de la qualité de son système de santé et de protection sociale. Puisqu'allonger et protéger le congé paternité est un levier fort de santé des mères et des enfants, la réforme va dans le sens de la productivité.

En résumé

L'analyse économique plaide pour un congé de paternité ou co-parent allongé : les bénéfices supplantent les coûts. La réforme aura un impact positif sur le taux d'emploi des femmes, leurs revenus, la consommation et le niveau de cotisations sociales. La mesure est bénéfique pour la natalité et impacte positivement la croissance. Elle engendre des économies pour le système de santé et pour les entreprises.